

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2024/008

ENSEIGNEMENT (8.1)

**Programmation du Projet Educatif
Territoire 2024**

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

ID : 059-215902958-20240207-DEL009CM722024-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 7 FEVRIER 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le vingt-neuf janvier deux mille vingt-quatre.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 29 Absents ayant donné pouvoir : 5 Absent : 1

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme FLORQUIN-BLONDEL, Mme BRISBART,
Mme SCHERRIER, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, Mme DORMION-
ROUSSEZ, M. DUHOO, M. BURGHELLE,
Adjoints,

M. DENTENER, Mme FERLIN, M. FIOEN (arrivé à 19H20, prend part au vote à compter de la question n°2024/001), Mme DELECOEUILLERIE,
M. Philippe DUHAMEL
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, Mme ANDRE, M. LECLERCQ,
M. MEIRLAND, Mme SCHOONHEERE, M. SOOTS, M. TIBERGHEN,
M. COTTE, M. DECOOPMAN, Mme LIONET, Mme REYNAERT,
Mme DAUCHEZ,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. DELVA	qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL
M. DEVOS	qui a donné pouvoir à M. FIOEN
Mme DEPELCHIN	qui a donné pouvoir à Mme LIONET
Mme BELVAL	qui a donné pouvoir à M. DECOOPMAN
M. PERLEIN	qui a donné pouvoir à Mme DAUCHEZ

ABSENT :

M. DEBAECKER

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Adrian MEIRLAND

La ville s'est engagée dans la démarche d'élaboration d'un Projet Educatif partenaires depuis mai 2021 avec l'établissement d'un diagnostic partagé, la constitution d'un comité de pilotage, d'un comité technique, d'ateliers participatifs et co-constructifs avec l'ensemble des partenaires.

Celui-ci a été rédigé et soumis au conseil municipal du 6 juillet 2022 puis signé par les partenaires institutionnels le 7 juillet 2022. Sa mise en œuvre est prévue sur 2022-2026.

Une gouvernance jeunesse a été instituée en septembre 2022 qui a retenu deux formules de fonctionnement pour la mise en œuvre du PEDT :

Les commissions thématiques : certains projets vont demander du temps et de la concertation avec les partenaires pour aboutir. 3 commissions thématiques sont fixées par an ;

Les appels à projets : les partenaires sont invités à présenter des projets pouvant répondre aux objectifs généraux définis dans le PEDT en leur laissant l'initiative du contenu, de la mise en œuvre et des objectifs particuliers qui y sont attachés.

En ce qui concerne les appels à projets 2024, 6 axes de travail ont été fixés, une lettre de cadrage a été rédigée et les appels à projets ont été lancés. Lors de sa réunion du 11 janvier, la gouvernance a retenu les projets à estampiller PEDT et a réparti l'enveloppe dédiée de 5 000 € sur les différentes actions.

18 actions ont été retenues et 6 actions n'ont pas été retenues (elles ne remplissaient pas les conditions fixées par la lettre de cadrage : action partenariale et à portée collective) ou ont fait l'objet de mise en contact des partenaires afin d'éviter les doublons, de co-construire un projet commun et préserver une cohérence éducative.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

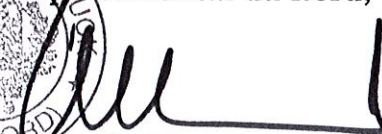
- De valider la programmation retenue par la gouvernance jeunesse et la répartition des subventions,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions relatives à la mise en place de la programmation.

LE VOTE a donné les résultats suivants :


**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(34 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**

**Le Maire,
Vice-président du Conseil
Départemental du Nord,**



Valentin BELLEVAL



Le Secrétaire de séance,



Adrian MEIRLAND

